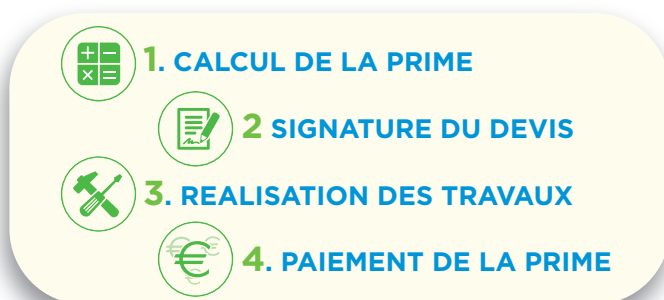


# Comment bénéficier de la "Prime à la casse chaudières fioul" de Aidee ?

## C'est simple, seulement 4 étapes!



## 1. CALCUL DE LA PRIME

Saisie sur [www.aidee.fr](http://www.aidee.fr) du formulaire "Prime à la casse chaudières fioul" (coordonnées, adresse email, choix de la chaudière, superficie du logement et, pour une prime Bonus, composition du foyer fiscal, numéro fiscal et référence de l'avis d'imposition). Le montant de la prime varie selon la superficie du logement et les revenus du ménage (voir tableau ci-dessous).

### Montant des primes de l'opération

Maison individuelle de + de 2 ans		Total prime perçue par le bénéficiaire
Prime Classique	jusqu'à 130 m <sup>2</sup>	<b>400€ TTC</b> dont 200€ TTC du fabricant <sup>(2)</sup>
	plus de 130 m <sup>2</sup>	<b>500€ TTC</b> dont 250€ TTC du fabricant <sup>(2)</sup>
Prime Bonus <sup>(1)</sup>		<b>1 100€ TTC</b> dont 300€ TTC du fabricant <sup>(2)</sup>

1- Prime BONUS sous conditions de ressources du ménage occupant le logement

2- Liste des matériels éligibles sur [aidee.fr](http://aidee.fr)

La prime Bonus est réservée aux ménages qui bénéficient du Chèque énergie, ou de la CMUC, ou de l'ACS, ou dont les revenus sont inférieurs aux plafonds de la grille ci-dessous (revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 ou sur l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016) :

TABLEAU DES PLAFONDS DE RESSOURCES POUR LA PRIME BONUS		
Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage en Île-de-France (€)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (€)
1	24 107	18 342
2	35 382	26 826
3	42 495	32 260
4	49 620	37 690
5	56 765	43 141
Par pers. supplémentaire	+ 7 136	+ 5 434

### Envoi d'un mail par Aidee :

Aidee envoie un mail à l'adresse mail saisie dans le formulaire indiquant le montant estimé de la prime calculée selon la saisie effectuée et en pièce-jointe l'offre "Prime à la casse chaudières fioul", à signer par le bénéficiaire (avant l'acceptation du devis).

## 2. SIGNATURE DU DEVIS

Le bénéficiaire doit obtenir et signer entre le 1<sup>er</sup> mars 2017 et le 30 juin 2017 un devis d'achat et d'installation, de la chaudière choisie équipée d'un régulateur de classe IV minimum (intégré ou non), indiquant au minimum, dans le libellé, les mentions suivantes : l'installation de la chaudière avec sa marque, sa référence, son efficacité énergétique saisonnière (Étas) ≥ 90 % et l'installation d'un régulateur ainsi que sa classe. Le devis est établi par un professionnel qui doit être qualifié RGE pour les chaudières à condensation HPE au jour de l'acceptation du devis.

### Envoi postal (gratuit) à Aidee :

**Copie du devis signé + offre "Prime à la casse chaudière fioul" signée**

Le bénéficiaire adresse à Aidee avant le 31 août 2017, le cachet de la poste faisant foi, par courrier sans l'affranchir (Adresse : AIDEE – Opération PCC Fioul – Autorisation 28060 – 75174 PARIS CEDEX 17) l'originale de l'offre "Prime à la casse chaudières fioul" signée et la copie du devis des travaux signée.

### Envoi d'un mail par Aidee :

Aidee envoie un mail à l'adresse mail saisie dans le formulaire comportant en pièce-jointe l'Attestation sur l'Honneur à compléter et à signer par le bénéficiaire et l'installateur.

## 3. REALISATION DES TRAVAUX

### Envoi postal (gratuit) à Aidee :

Après la réalisation des travaux, le bénéficiaire a jusqu'au 30 novembre 2017 pour adresser à Aidee par courrier sans l'affranchir (Adresse : AIDEE – Opération PCC Fioul – Autorisation 28060 – 75174 PARIS CEDEX 17) l'original de l'Attestation sur l'Honneur, complétée et signée (après la réalisation des travaux) par le bénéficiaire et le professionnel ayant réalisé les travaux, accompagné d'une copie de la facture des travaux comportant les mêmes mentions que le devis et d'un RIB pour recevoir l'aide financière.

## 4. PAIEMENT DE LA PRIME

A réception de l'ensemble des éléments, et sous réserve que le dossier soit complet, sincère et véritable, éligible aux Certificats d'Economies d'Energie et remplisse l'intégralité des conditions ci-dessus, Aidee versera la Prime au bénéficiaire au plus tard le 20 du mois suivant.